



Mairie de Baume-les-Messieurs

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 04 FEVRIER 2021

Présents:

Mmes Evelyne MAITRE, Bernadette ZYGMUNT, Marie DULAU
MM, Patrick BOUDOUX, Alain BOURREAU, Julien BRANDT, Bernard LECHAT, Till MEYER, Serge MOREAU,
Patrick PERRIN, Olivier SCHRANZ.

- Ouverture de la séance à 18H30
- Mme Evelyne MAITRE est nommée secrétaire de séance.
- Le compte rendu du Conseil du 11 Décembre 2020 est approuvé à l'unanimité

En ouverture, le Maire, Serge MOREAU souhaite l'ajout d'une délibération pour le versement d'un don à la Ligue contre le Cancer :

Cette délibération est acceptée par l'ensemble du conseil

Pour : 11

1. Don Ligue contre le Cancer :

Suite au décès de Jean-Paul DUPONT, ancien adjoint, et selon le souhait de la famille, le Conseil Municipal vote un don de 70 euros au profit de la Ligue contre le Cancer,

Pour : 11

2. Dossier ECLA/SERPAC :

La Commune n'ayant toujours pas reçu, pour étude, la proposition d'ECLA, cette délibération est reportée et la venue du médiateur annulée.

3. Travaux restauration toiture de l'Abbaye : choix des entreprises :

Pour la 1ere tranche de travaux, quatre lots avaient été mis en soumission :

1^{er} lot : MACONNERIE 2^e lot : CHARPENTE 3^e lot : COUVERTURE 4^e lot : INSTRUMENTATION

Pour chaque lot une présélection d'environ 3 ou 4 entreprises avaient été effectuées par le SIDEC.

Après consultation de la Commission Appels d'Offres et délibération du Conseil Municipal, les entreprises suivantes ont été retenues:

1^{er} lot : Ets JACQUET pour un montant de 158 500 euros HT

2^e lot : Ets PATEU & ROBERT pour un montant de 75 998,59 HT

3^e lot : Ets PATEU & ROBERT pour un montant de 274 470,10 HT

4^e lot : Ets INSTRUMENTATION pour un montant de 26 000,00 HT

Le lot instrumentation consiste en la pose de capteurs dans le chœur afin de repérer d'éventuels mouvements et en déterminer l'origine.

Après déduction des différentes subventions (DRAC, Département, Région) et aides (AXA, Fondation du Patrimoine) il resterait à la charge de la Commune un montant d'environ 36.000 euros

A l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte le choix des entreprises ci-dessus.

Les travaux devraient commencer vers la fin Avril.

Pour : 11

4. Travaux effacement des réseaux à la Peyrouse :

Il reste deux secteurs de la Peyrouse à effacer : Chemin du Château d'Eau et Chemin des Ligneux

Le devis présenté par le SIDEC s'élève à 26 206,56 euros TTC (déduction faite des différents financeurs)

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis du SIDEC.

Pour : 11

5 . Restauration du Retable :

Le retable, dont la dernière restauration date de 25 ans, a besoin d'être dépoussiéré (accumulation de poussière suite aux fouilles effectuées ces dernières années), nettoyé (fientes d'oiseaux) et restauré (décollement de dorures).

Devis de cette restauration : 22 633 euros

Après déduction des différentes subventions, il resterait à la charge de la Commune : 4 527 euros

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis présenté et autorise le Maire à demander les subventions correspondantes.

Pour : 11

6 . Travaux fenêtres mairie :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander une subvention à la Région, en complément des subventions déjà sollicitées.

Pour : 11

7 . Travaux éclairage Abbaye

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander une subvention à la Région, en complément des subventions déjà sollicitées

Pour : 11

8. Affouage

Suite à l'attribution des lots aux affouagistes, il convient de nommer trois garants.

Mrs BOUDOUX Patrick, LECHAT Bernard et SCHRANTZ Olivier font acte de candidature.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les trois candidatures.

Pour : 11.

9. Remboursement frais avancés par M.Till MEYER:

Le Conseil Municipal valide le remboursement à M.MEYER de frais d'un montant de 35.86 euros et d'un montant de 133,98 euros pour l'achat d'éléments concernant l'agencement de la boutique de l'Abbaye.

Pour : 11

10. Remboursement frais avancés par M.PERRIN :

Le Conseil Municipal valide le remboursement à M.PERRIN de la somme de 25,44 euros (achat d'un élément pour l'éclairage public)

Pour : 11

11 : Remboursement frais avancés par M.DELOS :

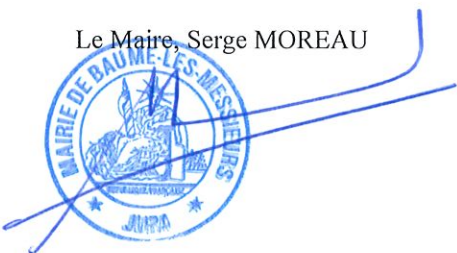
Le Conseil Municipal valide le remboursement à M.DELOS de la somme de 65,12 euros (frais de déplacement avec voiture personnelle)

Questions et informations diverses

- L'ancienne cabine téléphonique a été installée dans le local de l'ancien Poids, Place de la Mairie et aménagée pour recevoir les livres déposés par les habitants et mis à la disposition de tous.
Marie DULAU propose d'appeler ce lieu de convivialité : la « Biblicipale »
- Une corvée sera prochainement instaurée pour la remise en état du chemin menant aux Grottes.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 19h40

Le Maire, Serge MOREAU



La secrétaire de séance, Evelyne MAITRE

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'E. Maître', written over a horizontal line.